

**Processus de sélection Sous-Officiers****Carrière :**

Recrutement B1 : Admission au stage de la carrière B1 à l'incorporation

Déroulement général des épreuves

→ La réussite d'un module permet l'accès au module suivant ! L'échec à un module est éliminatoire et ne permet plus au candidat d'accéder aux autres modules de la même session.

L'examen-concours

MODULE 1 – Épreuves générales		
Épreuve 1.1 :	Épreuve d'aptitude générale	60 points
Épreuve 1.2 :	Épreuve de langue luxembourgeoise	20 points
Épreuve 1.3 :	Épreuve de langue française	20 points
Épreuve 1.4 :	Épreuve de langue allemande	20 points
Épreuve 1.5 :	Épreuve de langue anglaise	20 points
Épreuve 1.6 :	Épreuve de connaissances générales	60 points
MODULE 2 – Épreuves sportives		
Épreuve 2 :	Test militaire d'aptitude physique pour l'accès aux carrières militaires de l'Armée	20 points
MODULE 3 – Épreuves d'évaluation et de motivation		
Épreuve 3.1 :	Évaluation psychologique : Évaluation des capacités organisationnelles et de leadership	40 points
Épreuve 3.2 :	Évaluation psychologique : Évaluation de la personnalité	20 points
Épreuve 3.3 :	Entretien de motivation	20 points
MODULE 4 – Épreuves spéciales		
Épreuve 4.1 :	Épreuves académiques	60 points
Épreuve 4.2 :	Épreuves spéciales, selon la fonction visée	20 points
TOTAL		360 ou 380 points



Détails sur l'examen-concours

• Test militaire d'aptitude physique

Le test militaire d'aptitude physique constitue la première étape de l'examen-concours. Il est éliminatoire. Sa réussite est une condition sine qua non dans le parcours des candidats, un échec entraînant l'écartement d'office du / de la candidat(e).

Afin de participer à l'épreuve sportive, le candidat doit présenter un certificat médical confirmant qu'il est apte à participer à celle-ci (template sera envoyée aux candidats).

Critères de réussite pour le test militaire d'aptitude physique lors de la sélection

Points	Lancer ballon 3 kg		Sit-ups (2min)		Saut en longueur		Course 24m		Push-ups (2min)		Course 2400m	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
20	≥ 7,10m	≥ 6,20m	≥ 74	≥ 68	≥ 2,50m	≥ 2,40m	≤ 4"2	≤ 4"4	≥ 64	≥ 39	≤ 9'45"	≤ 11'05"
10	≥ 5,20m	≥ 4,90m	≥ 45	≥ 39	≥ 2,00m	≥ 1,90m	≤ 5"2	≤ 5"4	≥ 36	≥ 24	≤ 12'15"	≤ 13'35"
1	≥ 3,50m	≥ 2,80m	≥ 20	≥ 18	≥ 1,55m	≥ 1,45m	≤ 5"8	≤ 6"0	≥ 18	≥ 10	≤ 14'30"	≤ 15'50"

Lancer ballon 3 kg : En position assise, lancer une balle de 3 kg le plus loin possible (3 essais).

Sit-ups : Couché sur le dos, jambes fléchies, mains derrière la tête, faire le plus de flexions abdominales possible en 2 min en touchant les genoux avec les coudes et en revenant en position couchée.

Saut en longueur : Fléchir les genoux, quitter le sol des deux pieds sans saut intermédiaire, la marque la plus (sans élan) en arrière compte (3 essais).

Course 24m : Couché sur le dos, jambes tendues, bras le long du corps, tête en direction de l'arrivée, parcourir 24 m, enregistrer le temps.

Push-ups : Chute faciale, flexions-extensions des bras, faire le plus d'exécutions possible en 2 min. Course 2400 m : Courir 2400 m sur une piste d'athlétisme.

• Épreuves générales

La deuxième étape est composée de tests standardisés et informatisés :

1. Des tests psychotechniques sont effectués sous forme informatisée et visent à évaluer les aptitudes et capacités cognitives du candidat.
2. Des tests de langues luxembourgeoise, française, allemande et anglaise sont effectués sous forme informatisée et ont pour but d'évaluer les compétences linguistiques dans les domaines de la grammaire, le vocabulaire, la compréhension écrite et la compréhension orale.
3. D'une épreuve de connaissances générales (en français) sous forme de questions à choix multiples portant sur la culture générale, la connaissance sur l'Etat luxembourgeoise et les connaissances sur l'Armée. En ce qui concerne ce test, une documentation est mise à disposition aux candidats en guise de préparation.

• Évaluation psychologique et entretien de motivation

La troisième étape consiste en une évaluation psychologique et un entretien de motivation en langue luxembourgeoise.

L'épreuve psychologique

- Sont évaluées les capacités organisationnelles et de potentiel en leadership à l'aide de tests informatisés et d'épreuves individuelles ou de groupe.



- Est évaluée la personnalité à l'aide de tests informatisés, un entretien de personnalité ainsi que des épreuves individuelles ou de groupe.

L'entretien de motivation

L'entretien de motivation permet d'évaluer les motivations et les valeurs du candidat, son réalisme par rapport aux exigences du métier de militaire. L'entretien de motivation se déroule en langue luxembourgeoise.

Aptitude médicale

L'aptitude médicale a lieu pendant la semaine de l'examen-concours.

Elle se passe au Service Médical de l'Armée et consiste en plusieurs ateliers : contrôle de la vue et de l'ouïe, test sanguin, prise des mesures biométriques, contrôle de la dentition chez le médecin-dentiste de l'Armée, test toxicologique, analyse d'urine, entretien avec un médecin militaire et contrôle global.

Résultats

A la fin de l'examen-concours, la commission établit un classement sur base des points obtenus au différentes épreuves. Les résultats sont transmis individuellement aux candidats (sur place ou par téléphone selon le nombre de candidats et l'organisation des épreuves).

Sont définitivement admis au stage les candidats ayant réussi à l'épreuve spéciale dans la limite du nombre des postes vacants et selon le classement ainsi qu'après passage chez le médecin et l'enquête de moralité / honorabilité.

• **Conseils**

- Pour l'aptitude médicale, tous les documents demandés doivent être en ordre (voir dossier d'inscription). Si les candidats ont des antécédents particuliers (opérations, etc.) il vaut mieux amener son dossier médical personnel directement.
- Il faut s'entraîner pour réussir le test sportif. Un programme de préparation peut être envoyé sur demande.
- Pour les épreuves générales, la matière à connaître sera annexé dans le mail d'informations.

